Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20260605-DELIB20260608-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU VENDREDI 05 JUIN 2026 à 20H00.

Le vendredi cinq juin deux mille vingt-six à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.
Membres en exercice : 15 *Convocation du : 29.05.2026*
Membres présents : 12
Secrétaire de séance : Yves LE BIHAN.

Etaient présents : Michel EVEN - Yves LE BIHAN - Jean-Yves CAVAN - Virginie FAUCHÉ - Anne-Louise PRIGENT - - Nicolas LE CALVEZ - Aurélie GRÔNE - Guillaume LARHANTEC - Pauline PRIGENT - Joël AMIGON - Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.
Absents excusés : Julie LE BESCONT - Thierry LE BOUBENNEC.
Absente : Danielle LE HOUEROU.

DELIBERATION n° 2026.05.06-08

Objet : Création d'un poste d'Agent de maîtrise - Nouveau tableau des effectifs.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal de la possibilité offerte à un agent communal titulaire de pouvoir prétendre à évoluer dans un cadre d'emploi supérieur compte tenu de son inscription sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne 2026.

Cette évolution de carrière nécessite la création d'un poste d'Agent de Maîtrise.

Après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE de** créer un poste d'Agent de Maîtrise à temps non complet de 32 h à compter du 4 juin 2026 ;
- **DIT que** les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- **AUTORISE le** Maire à signer tout document relatif à cette affaire **;**
- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Tableau des effectifs	*Situation au 01.01.2025*	*Situation au 06.06.2026*
TITULAIRES		
Attaché Territorial	1	1
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	1	1
Adjoint Administratif Territorial	1	1
Agent de Maîtrise	0	1
Adjoint Technique Territorial Principal de 1ère classe	6	6
Adjoint Technique Territorial	1	1
CONTRACTUELS		
Adjoint du patrimoine	1	1
Adjoint Administratif	1	1
TOTAL	*12*	*13*

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

Le Secrétaire de séance
Yves LE BIHAN

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT (Côtes d'Armor)